

seine-saint-denis

LE DÉPARTEMENT

Stéphane Troussel
Président du Conseil général

Réf. : ST/TA/PS 001274

Monsieur Vincent Peillon
Ministre
Ministère de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75700 PARIS

Bobigny, le 20 septembre 2012

Monsieur le Ministre,

cher Vincent,

J'ai pris connaissance des annonces que vous avez faites sur le recrutement de 40 000 professeurs en 2013 ainsi que les mesures que vous prenez pour faire face aux problèmes de remplacement. Elles témoignent de la nouvelle priorité donnée à l'Éducation par le gouvernement et je m'en félicite. Au-delà des moyens, vous avez lancé le débat sur la refondation de l'École. En Seine-Saint-Denis, le Conseil général a d'ailleurs codirigé ces débats avec la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale.

Je suis particulièrement attentif à ce qui va ressortir de ces débats car je suis persuadé que si le système éducatif arrive à faire réussir le plus grand nombre ici, c'est que la mission émancipatrice de l'École aura fait un grand pas, pour le plus grand bien de la France toute entière.

Je suis à votre disposition d'ailleurs pour envisager avec vous les moyens d'une collaboration réussie entre la collectivité et l'Éducation nationale en faveur des élèves de ce département.

Dans l'attente, j'ai souhaité vous faire part de mes inquiétudes sur la situation des écoles de la Seine-Saint-Denis.

Il fut un temps où la politique d'Éducation Prioritaire et la discrimination positive qui en découlait, ont été un levier pour l'ouverture de l'enseignement à tous et pour l'engagement des équipes éducatives confrontées aux difficultés scolaires et sociales. Aujourd'hui, après des années de restrictions budgétaires, elle a été vidée de son contenu. Pire, vous avez du prendre connaissance du rapport de la Cour des comptes qui fait état des inégalités scolaires sur le territoire. L'État a dépensé 47% de plus pour former un élève parisien que pour un élève de l'Académie de Créteil.

Le Département de la Seine-Saint-Denis reste donc confronté à de graves problèmes de moyens qui s'accroissent avec l'augmentation des effectifs des élèves. Ce département a une vitalité démographique particulièrement importante. Pour exemple, depuis 2 ans, nous accueillons l'équivalent d'un collège en plus.

Au-delà d'une plus juste répartition des moyens sur le territoire, c'est de la situation immédiate des remplaçants dans les écoles dont je souhaite vous faire part. Je suis interpellé chaque jour par les parents d'élèves et les enseignants du Département. Le vivier des remplaçants a été fortement utilisé pour permettre à la rentrée de se dérouler dans de bonnes conditions. Il faut aujourd'hui constater que les enseignants absents ne sont pas systématiquement remplacés. Par exemple, sur la ville de La Courneuve, il n'y a plus de poste de remplaçants à ce jour.

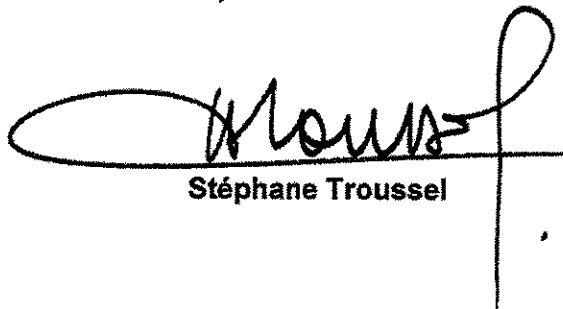
Cette situation a conduit les syndicats des Inspecteurs de l'Education Nationale de la Seine-Saint-Denis à vous interpellé, ce qui est particulièrement rare pour cette catégorie de personnel de l'Education Nationale.

Ainsi, je vous demande de bien vouloir examiner la situation de la Seine-Saint-Denis en ayant à l'esprit que chaque jour de classe en moins vient creuser un peu plus les inégalités scolaires.

Je sais pouvoir compter sur votre détermination pour redonner à l'Ecole sa place dans le combat pour l'Egalité.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien cordialement,



Stéphane Troussel